

# RÉHABILITATION DU COLLÈGE ANNE-FRANK

ACHÈVEMENT DES TRAVAUX ET OUVERTURE  
DU COLLÈGE DÉFINITIF À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023 !



La cour de récréation.

Après deux années de travaux, le collège Anne-Frank à Antony ouvrira ses portes aux collégiens à la rentrée de septembre 2023.



## **Un nouveau collège fonctionnel et performant**

Améliorer l'environnement de travail des collégiens des Hauts-de-Seine est une priorité pour le Département. La réhabilitation du collège Anne-Frank s'inscrit dans cet objectif durable de modernisation et de performance des établissements scolaires.

La fonctionnalité du nouveau collège a été entièrement repensée pour répondre aux besoins de la communauté éducative : réorganisation des espaces, pôle restauration agrandi avec une production sur place des repas, ajouts de nouveaux équipements dans la cour de récréation permettant notamment un enseignement en extérieur.

Les travaux ont également eu pour objectif d'apporter une nette amélioration du confort des usagers : confort acoustique, confort thermique en été et en hiver, confort visuel, qualité de l'air intérieur et mobilier neuf adapté aux nouveaux usages.

Enfin, le bâtiment présente des performances environnementales élevées, grâce à la réduction de 40% des consommations annuelles d'énergie, l'abandon du recours au gaz, l'augmentation de la place du végétal sur l'ensemble du site et la perméabilisation de la majorité des sols extérieurs permettant l'infiltration des eaux de pluie.



La salle d'étude.



### Bilan des travaux

Le collège provisoire construit, rue Henri-Fabre, par le Département des Hauts-de-Seine a permis d'accueillir les élèves et la communauté éducative de septembre 2021 à juin 2023, le temps de la réalisation des travaux de réhabilitation.

Malgré un contexte particulier lié à la pandémie de la COVID-19 et aux difficultés mondiales d'approvisionnement pour certaines matières premières, le chantier de réhabilitation s'est déroulé conformément au planning prévisionnel.



La cour du collège provisoire.

### Déménagement et accueil des collégiens

#### Déménagement de la communauté éducative début juillet

La communauté éducative quittera le collège provisoire au début du mois de juillet pour s'installer définitivement dans le collège Anne-Frank rénové. Ce collège provisoire va être cédé à la ville d'Antony afin de lui permettre à son tour la réalisation de travaux sur des bâtiments scolaires lui appartenant.

À partir du 3 juillet, les informations concernant le collège, et notamment la rentrée 2023, seront affichées uniquement au 112 rue Adolphe-Pajeaud.

#### Accueil des collégiens à la rentrée de septembre 2023

Le collège Anne-Frank sera ouvert aux collégiens à la rentrée de septembre 2023. Le calendrier précis de rentrée sera communiqué par l'établissement. Le collège reste l'interlocuteur unique pour les questions relatives à l'organisation des enseignements.

## INAUGURATION

Le collège Anne-Frank rénové sera inauguré le 21 septembre 2023.



Le hall du collège.

### POUR TOUTE INFORMATION VOUS POUVEZ CONTACTER

Pôle Éducation, Maintenance et Construction

Direction des Bâtiments du Département des Hauts-de-Seine :

Tél. : 0 806 00 00 92 (service gratuit + prix appel) ou [contact.hauts-de-seine.fr](mailto:contact.hauts-de-seine.fr)